

Parcs & Réserves pour les générations futures



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION (PAG) DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO, VALIDÉ



**COLONEL AMON KOUTOUA
BENOÎT, LE NOUVEAU DIRECTEUR
TECHNIQUE DE L'OIPR**



**LE PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE
2024 : Lieutenant Dognon François
Silué, meilleur acteur en matière de
protection de l'environnement**

8 Parcs nationaux

Parc national d'Azagny
21 850 ha

Parc national du Banco
3 438 ha

Parc national de la Comoé
1 148 756 ha

Parc national des Iles Ehotilé
722 ha

Parc national de la Marahoué
101 000 ha

Parc national du Mont Péko
34 000 ha

Parc national du Mont Sangbé
97 554 ha

Parc national de Tai
508 186 ha

18 Aires Protégées



10 Réserves naturelles

Réserve de faune et de flore
du haut Bandama
122162 ha

Réserve scientifique de Lamto
2617 ha

Réserve de faune d'Abokouamékro
20430 ha

Réserve naturelle intégrale
du Mont Nimba
5092 ha

Réserve naturelle de Dahliafleur
148 ha

Réserve partielle de faune du N'Zo
27830 ha

Réserve naturelle de Mabi-Yaya
61282 ha

Réserve naturelle partielle d'Aghien
5675 ha

Réserve naturelle de Bossématié
21960 ha

Réserve naturelle du Cavally
68192 ha

Un réseau de dix-huit (18) Aires Protégées d'une superficie de
2 250 243 hectares soit **6,98%** du territoire national.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO

TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO

Cne ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS

Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

Lt KONÉ Yaya / DZO

Cne SINAYOGO Yaya / DZO

Col Basile KROU / DZC

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION (PAG) DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO, VALIDÉ

Un atelier national de validation du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc national du Mont-Péko (PNMP) s'est tenu à Abidjan le 13 août 2024. L'objectif principal de cet atelier était de doter le Parc national du Mont-Péko d'un outil de gestion, élaboré selon un processus participatif en vue de sa gestion durable.

Le préfet de la Région du Guémon, M. Ibrahima CISSÉ, Président de l'atelier a ouvert l'atelier en remerciant les différents partenaires financiers, notamment le Projet d'Investissement Financier (PIF 2), qui a été l'un des premiers investisseurs, ainsi que la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI), la Banque mondiale (Bm), l'Agence Française de Développement (AFD), CARE International et le comité d'organisation de l'atelier. Il a également salué le sérieux du travail accompli pour l'élaboration du PAG et exprimé sa conviction que les recommandations et analyses constructives permettront de valider ce plan. Par la suite, le Conseiller Technique du Directeur Général de l'OIPR, le Colonel GONTO Gbassaha, a souligné que la gestion des Aires Protégées nécessite des outils d'aménagement et de gestion tels que le PAG. En outre, l'élaboration du PAG du Parc national du Mont-Péko (PNMP) a impliqué une équipe de rédaction composée de chefs de service de la Direction de Zone Ouest de l'OIPR ainsi qu'un

comité de lecture de la Direction Générale. L'atelier a débuté par des exposés introductifs suivis de l'examen du projet de Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) en commissions. Deux commissions ont été formées pour examiner en profondeur et apporter des contributions sur les chapitres clés du document. Après ces discussions, une restitution en plénière a permis de recueillir les dernières observations. À l'issue de cette journée productive, le PAG du PNMP a été validé avec satisfaction, conformément aux objectifs de la SPREF et le projet d'arrêté d'approbation du PAG a également été validé, avec intégration de la contribution des participants.



Source: SERCOM DG/OIPR

COLONEL AMON KOUTOUA BENOÎT, LE NOUVEAU DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'OIPR



Le mardi 6 Août 2024, une cérémonie de passation de charges s'est tenue à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). L'OIPR a accueilli chaleureusement son nouveau Directeur Technique, en la personne du **Colonel AMON Koutoua Benoît**, anciennement Chargé d'Etudes à la Cellule de Contrôle et de Planification (CCP). Avant cette nomination officielle, le poste était sous l'intérim du Colonel-Major OUATTARA Kassoum Dramane, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH). L'information de la nomination a été donnée le lundi 5 Août 2024 par le Directeur Général TONDOSSAMA Adama au cours de la réunion hebdomadaire de l'Office. Au cours de cette passation de charges, présidée par le Colonel GONTO Gbassaha, Conseiller Technique du Directeur Général de l'OIPR, le Colonel-Major OUATTARA Kassoum, l'intérimaire a fait l'état des lieux de cette direction par la présentation

d'un rapport détaillé des activités menées en soulignant les points clés et en expliquant le fonctionnement actuel de ladite direction.

Après cette phase le DARH a adressé ses vives félicitations au nouveau Directeur Technique pour sa nomination et lui a prodigué des conseils avisés pour orienter ses actions de manière efficace et efficiente.

Quant au Colonel AMON Koutoua, nouvellement nommé, il a exprimé sa profonde gratitude envers le Directeur Général ainsi qu'à toute l'équipe de l'OIPR pour l'opportunité qui lui a été offerte de servir en tant que Directeur Technique. Il a également sollicité le soutien de toutes les entités de l'OIPR pour la bonne conduite de ses nouvelles responsabilités.

La cérémonie a pris fin par la remise du rapport de passation de charges au nouveau Directeur Technique en présence de plusieurs agents de l'OIPR.



Source: SERCOM DG / OIPR



EVEIL MUSICAL AU PARC NATIONAL DU BANCO : DES JEUNES TALENTS EN VISITE AU PARC NATIONAL DU BANCO (PNB).

Dans le cadre de la production de la nouvelle saison inédite de la télé-réalité « 1 à 12 », dédiée à la promotion de la culture en général et de la chanson en particulier, la structure « Yes Communication » a sollicité l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) en tant que partenaire pour cette édition.

Une des étapes, dénommée "1 à 12 Tourisme", a pour objectif de mettre en avant le riche patrimoine de la Côte d'Ivoire afin d'instruire et de susciter des vocations parmi les dix finalistes de la saison.

C'est dans cette optique que le Parc national du Banco (PNB), en raison de son potentiel écotouristique, a été choisi par l'agence de communication pour accueillir une activité touristique qui s'est déroulée le samedi 10 août 2024. Cette activité a vu la participation du Sercom de la Direction Générale de l'OIPR venue assister à cette production immortaliser par des moments forts.

Dans le courant de la journée les visiteurs ont été instruits par les guides du PNB, qui les ont permis de découvrir des sites de ce beau joyau, à savoir l'arboretum, le lac aux silures, l'école forestière et une randonnée pédestre en pleine forêt leur a été proposé.

Poursuivant leurs activités, une compétition entre les candidats, répartis en deux groupes se sont affrontés lors de jeux de tyrolienne, de volley-ball, de parcours du combattant et de tir à l'arc.

Heureux du bon temps passé au Parc national du Banco, les candidats sont repartis tous satisfaits, ils ont également égayé l'ensemble du personnel du PNB par leur voix mélodieuse et ont fait montre de leur talent de chanteurs en harmonie avec la nature.



Source: SERCOM DG / OIPR

LE PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2024 : Lieutenant Dognon François Silué, meilleur acteur en matière de protection de l'environnement



Le Lieutenant Dognon François Silué, Chef d'Équipe de surveillance à la Direction de Zone Sud-Ouest (DZSO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a été honoré du **Prix National d'Excellence 2024 pour le meilleur acteur de protection de l'Environnement, de Développement Durable et de la Transition écologique.**

Lors de la présentation de son prix au Directeur Général de l'OIPR, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, ce dernier n'a pas manqué de le féliciter chaleureusement et de lui prodiguer de précieux conseils pour continuer à œuvrer en faveur de la préservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire. Le lauréat a dédié cette distinction à toute la famille de l'OIPR, exprimant sa gratitude pour le soutien indéfectible qui l'a aidé à atteindre cette reconnaissance.

Félicitations à ce vaillant et intrépide serviteur !!!



COMITÉ DE DIRECTION OIPR / BILLAN DU 1ER SEMESTRE 2024



Le Comité de Direction (COD) de l'OIPR s'est tenu le vendredi 09 août 2024 à la salle de réunion de la Direction Générale de l'Office sous la présidence du Conservateur Général TONDOSSAMA Adama Directeur Général de l'OIPR. Il s'est agi au cours de cette rencontre de faire le bilan du 1er semestre des activités menées dans les Directions de Zone et à la Direction Générale. Ainsi toutes les présentations ont été faites après quelques informations que le Directeur Général a partagé avec ses collaborateurs.

Les présentations étaient axées sur le bilan du 1er semestre, les difficultés et les perspectives. Toutes les 6 Directions de Zone se sont succédées.



Source: SERCOM DG / OIPR

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LE MODE OPERATOIRE ET LE DISPOSITIF OPERATIONNEL STANDARDISÉ DE POSE DE COLLIERS SUR LES ÉLÉPHANTS.



En raison de la forte pression anthropique exercée sur les éléphants de Côte d'Ivoire, ayant réduit leur population de moitié en seulement vingt (20) ans, le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) a décidé de renforcer la lutte contre le braconnage en utilisant des systèmes de surveillance basés sur des technologies satellitaires. C'est dans ce contexte qu'un « Atelier de renforcement des capacités sur le mode opératoire et le dispositif opérationnel standardisé de pose de colliers sur les éléphants » s'est tenu du 28 au 30 août 2024 à l'hôtel La Rose Blanche, situé à Abidjan Cocody Angré, 22ème arrondissement. L'objectif principal de cet atelier était de former les agents de l'OIPR, de la DFRC, ainsi que quelques vétérinaires, afin de leur fournir les compétences nécessaires pour poser des colliers GPS émetteurs sur les éléphants.

Le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, a fait l'ouverture de cet atelier. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants présents et a souligné que cet atelier arrivait à point nommé. En effet, face à la recrudescence des conflits entre l'homme et la faune, notamment en raison des fréquentes sorties des éléphants de certains parcs, tels que le Parc national de Taï, cette formation permettra de mieux gérer les éléphants et de prévenir la disparition accrue de ces espèces.

Le troisième et dernier jour de l'atelier, la Directrice de la Faune et des Ressources Cynégétiques le Colonel KONE Salimata épouse TONDOSSAMA a également

participé, apportant son expertise aux participants. Elle a remercié chaque entité présente, salué les experts pour la richesse de leur formation, et exprimé le souhait que ce type d'activité se tienne plus souvent pour améliorer la surveillance et la protection de la faune ivoirienne.

Il est important de noter qu'au cours des trois jours de formation, neuf (9) modules ont été dispensés par des experts venus du Zoo de Caroline du Nord, dont le Dr Michel Loomis. Les participants ont appris à maîtriser l'anatomie, la physiologie et le comportement des éléphants en Afrique. Ils ont également été formés à manipuler en toute sécurité les dispositifs pour la pose de colliers sur les éléphants, aux procédures d'anesthésie et de surveillance des éléphants sous anesthésie, au dosage et à la manipulation sécurisée des produits anesthésiants, à la configuration des colliers GPS émetteurs, à l'analyse des données de suivi des éléphants équipés de colliers, à la configuration des équipes et aux modes de communication sur le terrain, ainsi qu'aux mesures d'hygiène et de réduction de l'impact environnemental des opérations de pose de colliers sur le terrain.

Cet atelier de formation a pris fin par la remise de certificats à chaque participant, marquant ainsi la reconnaissance de leurs nouvelles compétences acquises. Tous ont exprimé leur grande satisfaction d'avoir pris part à cette formation.

Source: SERCOM DG/ OIPR

SORTIE D'ÉTUDE AU PARC NATIONAL DE TAÏ : DES ÉTUDIANTS DE MASTER 1 DE L'UNIVERSITÉ JEAN LOROUGNON GUEDE DE DALOA EN PLEINE IMMERSION



Cette activité, faisant partie des travaux pratiques associés aux unités d'enseignement sur les écosystèmes tropicaux et la gestion des risques environnementaux, a été menée par les responsables du Parc national de Taï.

Pour renforcer la connaissance des étudiants sur leur environnement d'accueil, le Capitaine DOSSO Vallet Hyppolite, Chef Secteur d'ADK/V6, a présenté le Parc national de Taï (PNT). Cette présentation a couvert l'historique de la création du PNT, sa localisation géographique, sa diversité faunique et floristique, ses statuts internationaux, l'histoire des deux campements de pêcheurs de la Réserve partielle de Faune de N'zo, ainsi que les six programmes mis en œuvre pour la gestion de cette aire protégée.

Pour la visite de terrain, les étudiants et leurs encadreurs ont été conduits au PK15, campement de pêcheurs situé en bordure du Lac de Buyo dans la Réserve partielle de Faune du N'Zo où une randonnée en forêt a été effectuée du Campement jusqu'à la crête situé derrière le campement. Les espèces d'arbres rencontrées le long du trajet ont été présentées et décrites par les gestionnaires, au regard de leurs valeurs écologiques et ethnobotaniques ainsi que les usages alimentaires et médicinaux.

Parvenus à cette élévation de terre, le Commandant ASSIE Djeyao Roy Hartman, Chargé d'Etudes à la DZSO de l'OIPR, a présenté aux visiteurs les atouts de cette crête pour le développement de l'écotourisme au PNT, notamment sa vue panoramique sur le Lac de Buyo.

Les étudiants, émerveillés par la balade en hors-bord sur le lac jusqu'à une île autrefois occupée par un campement, ont découvert un site d'intérêt touristique. Ce lieu a également été le théâtre de discussions sur les accords locaux avec les pêcheurs pour une gestion durable des ressources du Lac de Buyo et du PNT, permettant aux étudiants de comprendre l'importance de ces conventions.

Pour rappel, cette initiative, la 6ème du genre, découle de l'application de la convention signée entre la l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

LANCEMENT DU PROJET DE GESTION DURABLE DU PAYSAGE AUTOUR DE LA SOURCE DE LA RIVIÈRE HANA À LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DE TAÏ



Le 28 août 2024, le village de Sagboya (V6) a accueilli la journée inaugurale du projet pour la gestion durable de la source de la rivière Hana. Présidée par Madame le Sous-préfet de Dapéoua, la rencontre a offert l'opportunité aux responsables du Parc national de Taï (PNT) de communiquer et d'informer toutes les parties prenantes sur le processus d'élaboration d'une convention locale pour la gestion durable des ressources naturelles.

Les autorités administratives, notamment les Sous-préfets de Dapéoua et de Gnanmangui ont tous deux saisi cette occasion pour intensifier la sensibilisation des populations locales face aux dangers des activités illégales telles que le braconnage et l'orpaillage. Ces activités menacent non seulement la biodiversité exceptionnelle du parc, mais aussi l'équilibre écologique de cette précieuse forêt tropicale humide, ont-elles affirmé.

Selon le Commandant ASSIE Djeyao Roy Hartman, Chargé d'Études à la Direction de Zone Sud-Ouest de l'OIPR, ce projet arrive opportunément pour renverser la tendance d'érosion des ressources naturelles. Il proposera une nouvelle approche de gestion durable des ressources naturelles autour de la source de la rivière Hana, en restaurant les espaces dégradés et en proposant un usage rationnel des terres dans la zone périphérique du PNT.

Financé par IDH et OUTSPAN, ce projet prévoit le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) et l'élaboration d'une convention locale afin d'inciter les riverains à abandonner les activités illégales.

Il convient de noter que le Parc national de Taï (PNT) est traversé de l'est à l'ouest par la rivière Hana, qui est l'une des principales sources d'eau du parc.

En définitive, cette rencontre a pu mobiliser plus de 200 personnes de la périphérie du Parc national de Taï et vise à protéger les espèces endémiques et à préserver le patrimoine naturel pour les générations futures.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

MISE EN ŒUVRE DU PIF 2 : DES RADIOS LOCALES DE LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DE TAÏ MOBILISÉES



Durant deux jours, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a organisé un atelier de formation à l'endroit des animateurs des radios de proximité en périphérie du Parc national de Taï et de la Réserve naturelle de faune du N'zo. Et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Investissement Forestier (PIF2).

L'implication de ces radios vise, à terme, à créer un environnement propice au changement de comportement à travers la diffusion de productions radiophoniques en lien avec la conservation des aires protégées (AP) et l'information et la sensibilisation des communautés sur la phase 2 du PIF.

Plusieurs présentations ont permis d'édifier les animateurs des radios, notamment sur le mode de gestion du réseau d'aires protégées de l'OIPR. Les acteurs des radios ont été également instruits sur

les potentialités, les pressions et les menaces qui s'exercent sur ces sites notamment le braconnage, l'orpaillage, les défrichements agricoles, les prélèvements de produits forestiers non ligneux.

Par ailleurs, les formateurs ont mis un point d'honneur sur les services fournis par les écosystèmes de ces aires protégées, notamment les services d'approvisionnement en produits divers et de régulation du climat entre autres.

Autres faits marquants de cette formation, présentations de courtes vidéos sur les aires protégées et le PIF. Et enfin, remise des kits d'information à chaque radio partenaire.

Il convient de souligner que ce sont au total 26 animateurs et responsables de 13 radios de proximité qui ont pris part à 3 sessions de formation dans les localités d'Adzopé, de San Pedro et de Duékoué.



Source: SERCOM DZSO / OIPR



DES RIVERAINS PRENNENT L'ENGAGEMENT D'ŒUVRER POUR LA PRÉSERVATION DU PARC NATIONAL DE TAÏ

A l'instar des autres Secteurs de gestion du Parc national de Taï, le Secteur de Soubré a organisé une session de sensibilisation à Aboukro avec des relais communautaires sur les activités humaines illégales constatées dans le parc.

Le Capitaine DEA Guidi Ignace, responsable du secteur de Soubré du Parc national de Taï, a brièvement défini ce qu'est un parc national, puis a retracé l'histoire du PNT et décrit ses divers écosystèmes. Il a également mentionné certaines espèces endémiques et emblématiques, et a discuté des menaces pesant sur le parc, telles que l'orpaillage illégal, le braconnage et l'exploitation agricole.

La participation des riverains est cruciale pour la préservation de cette merveille naturelle. En collaborant avec les autorités locales et les organisations de conservation, ils peuvent aider à lutter contre les activités illégales et à promouvoir des pratiques durables.

Ce fut une rencontre fort enrichissante, car les riverains de cette localité se sont engagés pour la protection du Parc national de Taï.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

ATELIER BILAN DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : un bilan jugé satisfaisant.



Après le bilan à mi-parcours des cinq (05) dernières années de mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc national de la Comoé allant de 2015 à 2019 qui a permis d'élaborer de nouvelles orientations pour les cinq (05) dernières années (période de 2020 à 2024), la Direction de Zone Nord-Est (DZNE) de l'OIPR en charge de la gestion du Parc national de la Comoé a organisé du 29 juillet au 02 août 2024, à la Préfecture de Bondoukou, un atelier bilan de l'évaluation globale de mise en œuvre du PAG de cette aire protégée de la période 2015-2024, suivant les six (06) programmes de gestion.

L'élaboration du nouveau PAG s'inscrit dans la vision du PCGAP II, qui indique dans son objectif global que la gestion durable des ressources naturelles et l'écocitoyenneté sont devenues des valeurs nationales dans le cadre de l'atténuation des effets du changement climatique sur le bien-être des populations.

La participation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à cet atelier s'inscrit dans cette dynamique. Ainsi, dans son intervention, Dr. N'DA Kouadio Christophe expert PNUE a fait une présentation sur les Changements Climatiques en vue d'informer les gestionnaires la nécessité d'intégrer cette thématique dans le nouveau schéma de planification.

“Nous aspirons à des labels internationaux dont celui de la liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui

consacre un effort de gestion robuste”, s'est exprimé le Colonel KOUADIO Yao Roger, Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR en charge du Parc national de la Comoé.

Le Préfet de Nassian, Monsieur GNAORE Ligui Pierre Michel, Président de séance, représentant le Préfet de Région du Bounkani, Monsieur DOUMBIA Yacouba a félicité les gestionnaires pour les actions menées qui ont permis de redorer le blason de ce parc au rang des standards internationaux.

A l'issue de la présentation des six programmes de gestion par les différents chefs de programmes, le CNE DAPLE Raoul, Chargé d'Etudes à la DZNE a présenté la synthèse de toutes les réalisations menées durant ces dix dernières années. L'on note environ 70% de taux de réalisation technique.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

FORMATION DES AGENTS DE L'OIPR ET DES ACTEURS LOCAUX EN TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET GESTION DES CONFLITS.



HD (Center for Humanitarian Dialogue) a apporté son appui financier et technique à la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR pour renforcer les capacités des agents de ladite Direction et des acteurs locaux en technique de négociation des conflits du 5 au 6 août 2024, à l'hôtel Imane à Bouna.

Cette session avait pour objectif de contribuer au renforcement des capacités du personnel de l'OIPR ainsi que des leaders communautaires en matière de gestion et de règlement des conflits communautaires, et à l'amélioration des performances de négociation (conciliation/médiation) de façon particulière.

Pendant ces deux jours de formation purement pratique, les participants se sont prêtés aux jeux de rôles et d'études de cas prenant en compte les réalités de leurs localités respectives.

La cérémonie d'ouverture a été faite par le Secrétaire Général 1 de Préfecture, représentant le Préfet de Région du Bounkani, Monsieur Yacouba DOUMBIA. Il a encouragé l'OIPR pour cette initiative et souhaité que ce genre de formation soit toujours d'actualité dans la Région du Bounkani, compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans la zone.

"Cette formation est une grande ouverture pour l'OIPR en matière de dialogue humanitaire", s'est exprimé Monsieur Al Moustapha MAÏGA, formateur à HD basé à Bamako/Mali.

Il faut noter que cette formation permettra à la DZNE de comprendre les causes profondes des éventuels conflits auxquels les communautés riveraines sont sujettes.

L'OIPR À PIED D'OEUVRE POUR LE BIEN ÊTRE DES POPULATIONS: LES COULOIRS DE TRANSHUMANCE EN COURS DE MATÉRIALISATION DANS LE SECTEUR KONG (RÉGION DU TCHOLOGO).



Depuis le 12 Août 2024, une mission de pré-matérialisation des couloirs de transhumance et des espaces agropastoraux de la zone fonctionnelle de Djedana du Comité Local de Gestion Agropastorale (CLGA) de Nafana a démarré par des rencontres d'échanges avec les différentes structures Techniques du Département de Kong à savoir : le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), le Ministère d'Etat, de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) et du Ministère des Ressources Animales et Halieutique (MIRAH).

Deux autres rencontres se sont tenues à Nafana avec le Sous-Préfet de Nafana et le CLGA de NAFANA.

Une dernière rencontre a également été tenue avec la communauté de DJEDANA qui a abouti à la visite de terrain pour voir les barrages et les aires de pâturage.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

ATELIER DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LE NIVEAU DE PERCEPTION DES POPULATIONS RIVERAINES SUR LA CONSERVATION DU PNC ET LEURS MODALITÉS D'IMPLICATION DANS LA SURVEILLANCE



Bondoukou, le 28 août 2024 s'est tenu à la salle de conférence du Trésor de Bondoukou l'atelier de restitution des résultats de l'étude sur le niveau de perception des populations riveraines sur la conservation du Parc national de la Comoé (PNC) et leurs modalités d'implication dans la surveillance.

Cet atelier organisé par la DZNE avec l'appui de son partenaire la GIZ a permis de réunir 22 participants essentiellement composés de présidents d'associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD), de chefs de villages, de présidents de Comités Locaux de Gestion Agro-pastorale, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, de guides touristiques et d'écologues.

L'objectif général de cette étude était d'aider l'OIPR, à partir d'un diagnostic, à définir les modalités d'implication des populations de la périphérie du Parc national de la Comoé (PNC), pour une meilleure contribution à sa protection et pour une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Au terme de cet atelier, les différentes parties prenantes et autres acteurs ont appréhendé clairement les résultats de l'étude.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

FORMATION DES AGENTS DE L'OIPR SUR LA GESTION DU RENSEIGNEMENT, DES TECHNIQUES DE SURVEILLANCE ET DU TRAITEMENT JUDICIAIRE DES SCÈNES DE CRIME LIÉES AUX ESPÈCES SAUVAGES.



Le service SIG&SE de la DZNE représenté par le Colonel OUATTARA Amara, Chef de Service et de son Assistant, Capitaine GBAZA Louis ont pris part à l'atelier de formation de la gestion des scènes de crime liées aux espèces sauvages tenu à Seen Hôtel au Abidjan-Plateau, du 22 au 26 juillet 2024,

Sous l'initiative du Programme MIKE qui est en charge de la surveillance de l'abattage illégale des éléphants, l'atelier a été animé par des experts de l'Organisation des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et les crimes (ONUDD) et un Consultant indépendant.

Il a réuni une vingtaine de personnes en provenance de sites MIKE du Bénin, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal, du Niger, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, ainsi que des autorités judiciaires compétentes des différents pays.

L'objectif principal était de renforcer les capacités des acteurs de la protection de la biodiversité des Aires Protégées sur la gestion du renseignement, des techniques de surveillance et du traitement judiciaire de scènes de crime liées aux espèces sauvages.

De manière spécifique il s'est agi notamment de: Sensibiliser à la gravité et l'ampleur du braconnage et du commerce illégal des espèces sauvages et à la nécessité de réduire la menace croissante qui pèse sur les populations d'éléphants en Afrique ainsi que d'autres espèces phares inscrites à la CITES ;

Promouvoir la collecte, la gestion et l'utilisation du renseignement sur les tendances des populations d'éléphants d'Afrique, l'abattage illicite et le commerce illégal d'ivoire ;

Et Fournir des kits d'enquête sur scène de crime lié aux espèces sauvages pour une meilleure application des formations dispensées.

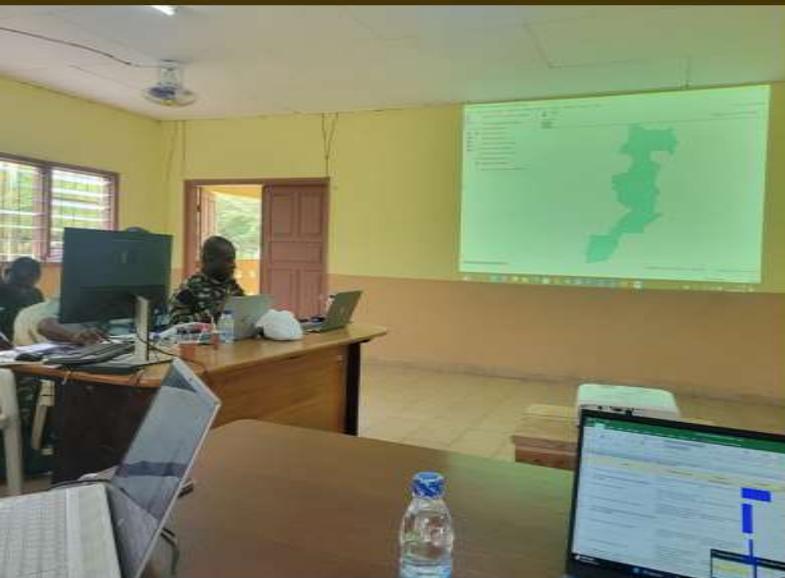
La clôture de l'atelier été marquée par la remise officielle de matériel pour la collecte de données sur les carcasses d'éléphants.

Ce matériel était composé de tentes, de sacs de couchage, de smartphones, de Power Bank et d'ordinateurs portables. Le Parc national de la Comoé a bénéficié de 3 GPS InReach et 1 ordinateur portable.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA SONT RENFORCÉES SUR L'UTILISATION DES OUTILS SMART ET SMART CONNECT.



Du 22 au 24 août 2024 se tient dans la salle de réunion de la Sous-préfecture de Biéby, une session de formation des agents de surveillance de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR sur l'implémentation des outils innovants dans la gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya. Animée par un Consultant formateur indépendant, cette formation vise d'une part, à améliorer la collecte de données et de rapportage complet et méthodique sur les opérations de surveillance et d'autre part, de disposer de données synchronisées dans un serveur à travers le transfert sans fil grâce à l'outil SMART Connect.

Il convient de préciser que cette session de renforcement des capacités est réalisée avec l'appui financier de Banque mondiale à travers la deuxième phase du Projet d'investissement Forestier (PIF2).



L'OIPR ET SES PARTENAIRES FONT LE BILAN À MI-PARCOURS DES ACTIVITÉS DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSEMATIÉ.



Le vendredi 02 août 2024 s'est tenu dans la salle de réunion de la Préfecture d'Abengourou, l'atelier de suivi semestriel du Plan d'opérations 2024 de la Réserve naturelle de Bossématié.

Présidée par Madame CAMARA Mayoga, Secrétaire Général I de la Préfecture d'Abengourou, cette rencontre a réuni autour de l'équipe de l'OIPR, les autorités administratives et coutumières, les partenaires techniques et financiers et les responsables des organisations locales.

Le passage en revue et le renseignement des réalisations au titre du premier semestre ont permis d'obtenir un Taux de réalisation effectif (TRE) de 27% sur un Taux de réalisation attendu (TRA) de 55%, soit une performance de 48%.

Les participants ont encouragé l'OIPR à poursuivre ses efforts afin d'améliorer le niveau d'exécution du Plan d'opérations.



Source: DZSE/ OIPR

L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR) ET L'ONG CARE INTERNATIONAL LANCENT UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) POUR RECUEILLIR DES IDÉES DE PROJETS DESTINÉS À SOUTENIR LES POPULATIONS RIVERAINES DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA.



Dans le cadre du déploiement de la Sous-composante « appui à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés situées à proximité des parcs nationaux et des réserves naturelles » de la deuxième phase du Projet d'Investissement Forestier (PIF2), des rencontres d'échanges et de sensibilisation se sont tenues le lundi 26 août 2024 dans les villages de Bettié et de Mébifon à la périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya. Ces deux localités ont accueilli une équipe mixte de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR et de CARE International pour informer les populations riveraines sur les microprojets éligibles et les modalités de financement de ces activités génératrices de revenus.

Il convient de préciser que la deuxième phase du Projet d'Investissement Forestier (PIF2) bénéficie de l'appui financier de la Banque mondiale et vise à conserver et accroître le stock forestier, et améliorer l'accès aux sources de revenus provenant de la gestion durable des forêts pour les communautés dans les zones cibles.

Ensemble, créons un avenir meilleur pour les parcs nationaux et réserves naturelles de Côte d'Ivoire et des populations qui vivent dans les zones périphériques.



Source: DZSE / OIPR

LES ACTEURS DES MÉDIAS S'IMPRÈGNENT DU SYSTÈME DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA



À l'invitation de l'Association Initiatives pour le Développement Communautaire et la Conservation de la Forêt (IDCF), un groupe de journalistes issus de plusieurs organes de presses s'est rendu le vendredi 30 août 2024 à Adzopé et dans la Réserve naturelle de Mabi-Yaya. Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du projet TERRA AFRICA, vise à susciter l'intérêt des médias pour les questions environnementales et la production de contenus de qualité sur les enjeux locaux et régionaux du réchauffement climatique.

La visite de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya a permis aux acteurs des médias (Radio Côte d'Ivoire, ISTC FM, l'écologiste et la Radio de la Paix) de s'imprégner du système de gestion de cette aire protégée à travers des échanges avec le Directeur de Zone Sud-Est de l'OIPR entouré de ses collaborateurs, et de découvrir la richesse de la biodiversité de ladite Réserve.

Les échanges avec l'équipe de gestion ont porté sur les défis et les opportunités liés à la conservation du plus grand bloc forestier du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Aussi, des rencontres avec les acteurs locaux notamment les autorités administratives et villageoises et les organisations locales de conservation engagés dans la protection et la gestion de cette aire protégée ont été tenues à l'effet de s'enquérir du niveau de collaboration avec le gestionnaire.

Au terme de la visite, le Lieutenant-colonel TOULO Alain, Directeur de Zone Sud-Est de l'OIPR, a remercié les journalistes pour leur intérêt et leur engagement à partager cette expérience avec un public plus large.

Ensemble, nous pouvons sensibiliser davantage à la nécessité de préserver la Réserve naturelle de Mabi-Yaya et toutes les Aires Protégées de Côte d'Ivoire, nos trésors naturels pour les générations futures.



Source: DZSE / OIPR

SENSIBILISATION À LA PÉRIPHÉRIQUE DU PARC NATIONAL DE MONT SANGBE : Sensibilisation des populations de la Sous-préfecture de Gouiné dans le cadre de la mise en œuvre du projet Benkadi à la périphérie du PNMS



Le vendredi 09 août 2024, le Lieutenant KONE Yaya, Chef Secteur (CS) Sangbé 1, a animé une séance de sensibilisation dans le village de Tompoudié, présidée par Monsieur AKAFFOU Seka Rodrigue, Sous-Préfet de Gouiné. En plus de la population du village de Tompoudié, les populations des autres localités de la Sous-préfecture y étaient également présents.

Au cours de cette séance, les participants ont été informés sur le PNMS et les services écosystémiques qu'il offre à la population riveraine de sa périphérie. Elle a également été la lucarne saisie par le Chef secteur pour entretenir les populations sur le Prix vert (meilleur village et meilleure AVCD), édition 2024. Le CS a passé en revue les critères de sélection et les conditions de candidature.

Ce sont au total, 109 personnes qui ont été touchées au cours de cette séance.



Source: DZO / OIPR

LA DIRECTION DE ZONE OUEST ÉVALUE LE PLAN ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024 DU PNMS AU TERME DU PREMIER SEMESTRE 2024 :



Le plan annuel d'activités (PAA) 2024 du Parc national du Mont Sangbé a été évalué le jeudi 25 juillet 2024 au cours du premier suivi semestriel. Cette activité s'est tenue dans la salle de conférences de la préfecture de Biankouma, sous la présidence de Monsieur COULIBALY Yaya, Préfet du Département de Biankouma. Elle a réuni autour de l'OIPR (DG et DZO), les autorités administratives, les partenaires techniques et financiers et les représentants des populations locales. Au cours de cet atelier, il était question de passer en revue la matrice de suivi du PAA 2024 du PNMS afin d'évaluer le niveau d'exécution, analyser les écarts et formuler des mesures correctives.

Au terme de cet atelier, il est ressorti qu'au premier semestre, le PAA 2024 du PNMS a été exécuté à 24% sur un objectif attendu de 26%, soit une performance technique de 94%.

Cependant, il faut noter qu'en prélude de cet atelier, une équipe restreinte de l'OIPR s'était réunie le mercredi 24 juillet 2024, dans la salle de mariage de l'hôtel communal de Biankouma, pour le pré-remplissage de la matrice de suivi PAA 2024 du PNMS.



Source: DZO / OIPR

GRANDE TOURNÉE D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES DE LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA.



Du 20 au 24 Août 2024, la Direction de Zone Centre de l'OIPR a initié une tournée d'informations et de sensibilisation des Sous-Préfets, les chefs coutumiers, des leaders communautaires et du représentant des populations riveraines pour le compte de la conservation de la RFFHB. Ce sont les circonscriptions administratives de Fronan, de Tortia, de Katiola chef-lieu, de Niakara, de Marabadiassa, de Bouandougou et de Marandalla qui ont été explorées pour leur proximité à la Réserve.

Cette mission était conduite par Colonel Kouadio Kouassi Rémy, Directeur de Zone Centre de l'OIPR accompagnés de colonel Kouadio Basile Krou, chargé des Mesures Riveraines et de Commandant N'DRIN N'drin Hié, Chef Secteur de la dite réserve. L'objectif principal de cette tournée est de faire participer de manière plus active les différents acteurs et les partenaires locaux de la conservation. À ce titre leur compréhension, leur adhésion et l'appropriation de la politique de gestion et de la stratégie des Mesures Riveraines de l'OIPR par ces leaders est sans aucun doute la voie royale vers la réussite des objectifs de conservation, de préservation des écosystèmes et de la diversité biologique de la RFFHB. L'ordre du jour des réunions a porté sur trois points essentiels : 1-Présentation du projet C2D-MAKORE et son volet "Appui aux populations riveraines pour le développement local à travers des micro-projets pertinents conformément aux besoins prioritaires des communautés

concernées. A cet effet la mission de la DZC a sollicité Madame et Messieurs les Sous-Préfets à encadrer les villages riverains sous leur autorité pour recueillir leurs besoins prioritaires qui devront être soumis à la prochaine session du Comité de Gestion Locale. Au cours de cette session les différents micro-projets à réaliser seront validés par les membres en vue de leur mise en œuvre.

2- La délégation a présenté l'opportunité de contrats d'emplois qui sera offerte aux associations de jeunes des communautés riveraines pour l'exécution des travaux d'entretien des pistes de la réserve. 3- l'institution d'un concours inter-villages riverains pour la recherche du meilleur village éco citoyen pour la conservation de la RFFH.

Au terme des exposés, des échanges et d'autres séances de travail sur la motivation à la conservation et sur la mobilisation communautaire ont meublés cette tournée. Dans l'ensemble, les parties prenantes ont exprimé leur gratitude, des mots de remerciement et leur sentiment d'adhésion et de franche collaboration.

Source: DZC/ OIPR

LES POPULATIONS SONT SENSIBILISÉES SUR L'ORPAILLAGE CLANDESTIN.



Le mardi 20 Août 2024, l'OIPR, représenté par Commandant N'DRIN N'drin Hié, Chef Secteur de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandana était face à une assemblée des populations de Fronan. Cette réunion, présidée par Monsieur le Sous-Préfet de Fronan s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie de ladite ville de 10 heures à 12 heures. La lourde charge a été attribuée à l'OIPR de démontrer les conséquences négatives de l'orpillage clandestin. Après une présentation des intervenants et l'introduction de Monsieur le Sous-Préfet le Chef Secteur par son exposé, a montré la position claire de l'OIPR au sujet de l'orpillage clandestin et ses inconvénients dans la région et sur la RFFHB. A cet effet, il convient de retenir que l'orpillage clandestin a des impacts négatifs d'abord sur l'économie nationale et ensuite sur l'environnement en général et la Réserve en particulier. On peut citer les effets suivants: sols décapés soumis à l'érosion;

destruction des végétaux; extermination des espèces; fuite de la faune sauvage; pollution des eaux, du sol et de l'air, pour tout dire ; pollution de l'environnement. Il faut souligner que contrairement aux exploitations industrielles et semi-industrielles, qui possèdent des permis attribués par l'État, aucun contrôle et aucune mesure de restauration des écosystèmes n'est prise.

Il faut donc appeler à la vigilance et surtout sensibiliser les parents qui ont cette manière de céder facilement leur domaine de terre pour des miettes d'argent et à des désirs égoïstes, à des gains personnels et immédiats.



Source: DZC / OIPR

DZC INITIE LA SENSIBILISATION DE PARTENAIRES CIBLÉS.



La Direction de Zone Centre de l'OIPR a organisé une tournée de sensibilisation du 20 au 24 Août 2024 pour le compte de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandana. Au cours de cette mission, la délégation de la DZC est allée à la recherche de partenaires ciblés à sensibiliser pour un impact durable de ses actions. Ainsi, hormis les sept Sous-préfets des circonscriptions administratives en périphérie de la RFFHB, la délégation a sensibilisé deux groupes de leaders communautaires à Tortia et à Darandalla, une association des chefs de village à Darandalla, le représentant au CGL des populations riveraines de la RFFHB. Dans le même ordre d'idées, une séance de sensibilisation a été initiée le 19 Août 2024 en faveur des gardiens du site sacré de Darakouglan à Bouandougou, réunis en association de Dozos. En pratiquant, ce genre de sensibilisation, la DZC entend faire comprendre à ces partenaires et parties prenantes, la nécessité de la conservation en vue de les impliquer davantage. L'objectif est de les rendre plus responsables pour la conservation des PNR. L'enjeu est que ceux-ci relaient les informations, pratiquent cette activité localement en faveur des populations dont ils ont la responsabilité. Cette stratégie aidera à perpétuer les actions de sensibilisation pour un impact durable sur nos aires protégées.

SÉANCE DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE À GOFABO.



Gofabo est un village riverain de la Réserve de Faune d'Abokouamékro dans le district autonome de Yamoussoukro. Le vendredi 28 Août 2024, une réunion de sensibilisation conduite par Commandant Zoh Jimmy Patrice, Chef Secteur accompagné de capitaine Yougoné Bi Alexandre, chef d'équipe et d'un agent secteur a été effectuée dans cette localité. Le thème principal de la rencontre est libellé en ces termes "procédure de classement et de déclassement des forêts publiques et privées de l'État". Le chef secteur de la dite Réserve, veut lever une bonne fois toute équivoque sur les multiples demandes de parcelles de terre des populations en périphérie de la RFA. Après l'exposé, deux préoccupations de la part du chef de village et du Président des jeunes ont été répondues avec satisfaction par la délégation de l'OIPR.

Dans l'ensemble, c'est une réunion pleine de courtoisie, de compréhension mutuelle et de satisfaction de la part des deux parties.



Source: DZC / OIPR

10ÈME ÉDITION DU PRIX VERT DU PARC NATIONAL D'AZAGNY LE COUP D'ENVOI DONNÉ A BRAFFÉDON



Ce mardi 3 septembre 2024, la Direction de Zone Sud de l'OIPR a donné le coup d'envoi des festivités marquant la célébration des villages écocitoyens autour du Parc national d'Azagny à travers un match de gala joué à la place publique du village de Braffédon. En présence de Monsieur SIBA, Chef de Cabinet de la sous-préfecture de Grand-Lahou représentant le Sous-Préfet, des représentants respectifs du Directeur de Zone Sud de l'OIPR, du Directeur Départemental des Sports et Loisirs, du Commandant Brigade de la Gendarmerie et du Chef du village accompagné de sa notabilité, cette activité s'est déroulée dans une ambiance festive avec les maracaniens de Braffédon et d'Agbangnandon. Le Scor a été de 2 tirs au but pour le village hôte contre 0 pour Agbangnandon.

C'est devenu une coutume dans la Direction de Zone Sud de l'OIPR. Depuis dix ans, il se déroule chaque année les festivités marquant la célébration des villages écocitoyens. C'est-à-dire les villages qui se sont bien illustrés dans la conservation du Parc national d'Azagny aux côtés de l'OIPR. Plusieurs activités meublent ces festivités. Il s'agit, entre autres activités, du tournoi de maracana entre les 11 villages centres autour du parc, des activités ciblées de sensibilisation et d'une caravane qui parcourt presque tous les villages riverains.

Avant le déroulement du match de gala marquant le début du tournoi, l'équipe de communication a déposé ses valises dans la soirée du lundi 2 septembre 2024 à la place publique du village pour une activité de sensibilisation nocturne. Au cours de cette séance de sensibilisation, une projection de sept (7) films documentaires réalisés par le service communication de la Direction de Zone Sud a été faite. Du Chef du village aux enfants de Braffédon, tout le monde a suivi avec beaucoup d'intérêt cette projection. C'est devenu une coutume dans la Direction de Zone Sud de l'OIPR.

Le mardi 3 septembre 2024, le coup d'envoi du tournoi de maracana a été donné par les autorités présentes. Un match bien enlevé au grand bonheur des amoureux du ballon rond a été suivi. Avant le début de ce match, le Colonel YEO Kassoum, Chargé d'Etudes et représentant le Directeur de Zone Sud et Monsieur SIBA, représentant le Sous-Préfet de Grand-Lahou ont tour à tour sensibilisé les populations sur l'importance du Parc national d'Azagny dans leur environnement et sur le plan national. Au regard de l'importance du parc et du rôle qu'il joue dans la Région des Grands-ponts, le représentant du Sous-Préfet a engagé ses administrés à s'inscrire sur le chemin de la conservation durable de ce parc et éviter toutes actions illégales à perpétrer contre lui.

Cette activité a été ponctuée par des animations musicales avec les enfants qui étaient visiblement heureux de son déroulement dans leur village. Beaucoup de gadgets ont été distribués pour laisser des souvenirs aux participants.

Source: SERCOM DZS / OIPR



LA DIRECTION DE ZONE SUD RENFORCE LES CAPACITES DE SES AGENTS

Au titre du Plan Annuel d'Activités 2024 du Parc national d'Azagny, la Direction de Zone a décidé de renforcer les capacités de son service de communication et de certains de ses agents de terrain en technique de communication en vue d'accroître la visibilité du parc au plan national et international. Ce renforcement de capacités à consister à former ces agents aux techniques de tournage et de montage de films avec smartphone afin de produire de façon régulière des capsules pouvant aider le service communication de la Direction de Zone à être plus efficace dans ses activités de valorisation et de promotion dudit parc.

Le mercredi 31 juillet 2024, 11 agents de la Direction de Zone Sud de l'OIPR ont pris part à une séance de formation organisée par la Direction de Zone Sud. Il s'est agi d'un renforcement de capacités de ceux-ci en technique de tournage et de montage de films avec smartphone. Dans l'objectif d'avoir des informations inédites et attrayantes dans un délai record, 2 agents de la Brigade Mobile Sud, 8 agents du Secteur Azagny et le Chef de service communication de la Zone Sud sont les acteurs de terrain qui ont été formés. Dispensée par un cabinet d'experts dans le domaine, cette formation s'est déroulée en deux étapes. La première, qui a été théorique en salle, a permis aux apprenants de se familiariser avec l'application CapCut utilisée pour l'apprentissage. Quant à la seconde et dernière étape, elle a

consisté à faire une sortie de terrain en vue de faire un tournage et de revenir en salle pour faire le montage des images récoltées. Cet exercice pratique a permis à chacun des apprenants de savoir réaliser un film à partir de son téléphone sans grande difficulté et de les publier dans un meilleur délai pour le bonheur des internautes et autres médias utilisés dans ce cadre.

Le Lieutenant-Colonel KRAMOH Koffi Julien, Chef Secteur Azagny, qui a présidé cet atelier de formation, a salué au nom du Directeur de Zone Sud, son mandat, la tenue de cette activité et a félicité les apprenants pour leur intérêt accordé à cette formation. Il a engagé chacun d'eux à produire régulièrement de petits films à partir des images collectées sur le terrain lors de leurs missions en forêt.



Source: SERCOM DZS / OIPR

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DE CONSERVATION ET DE DEVELOPPEMENT (AVCD) AUTOUR DU PARC NATIONAL D'AZAGNY



22 MEMBRES FORMÉS AUX TECHNIQUES D'ÉLEVAGE, DE CULTURES MARAÎCHÈRES ET A LA VIE ASSOCIATIVE
Après avoir signé une convention de non-agression du Parc national d'Azagny avec les Chefs des villages riverains le 23 juillet 2024 dernier, la Direction de Zone Sud a décidé de donner des rudiments nécessaires aux membres des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) afin qu'ils se prennent en charge avec les microprojets qui leur sont donnés et qu'ils s'engagent aux côtés de l'OIPR, comme leurs chefs, pour relever le pari de la conservation de ce parc. Pour atteindre cet objectif, un atelier de renforcement des capacités de 22 membres a été organisé à la Mairie de Grand-Lahou, du 27 au 29 août 2024 dernier.

Présidé par le Sous-Préfet de Grand-Lahou, César GOGO et en présence du 4ème Adjoint au Maire de la ville, l'atelier de renforcement des capacités des membres des AVCD a tenu toutes ses promesses. Venus des 11 villages centres autour du Parc national d'Azagny, à raison de 2 par village, ces 22 membres ont présenté leur bilan annuel le mardi 27 août 2024 devant les gestionnaires et les autorités administrative et politique présentes. Le résultat de ce bilan a été jugé loin des attentes des gestionnaires qui auraient aimé voir tous les villages s'activer pour la cause de conservation du parc. Il est ressorti de ce bilan que la plupart des projets dont ils ont bénéficié n'ont pu traverser le temps. Seuls quelques deux ou trois villages sortent un peu la tête du lot.

Fort de ce bilan, les gestionnaires ont décidé d'apporter de l'eau au moulin de ces riverains, et cela à travers un renforcement de leurs capacités. Ainsi avec l'appui de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANDER), 3 modules leur ont été enseignés. Ce sont la formation aux techniques de cultures maraîchères, d'élevage de volaille et à la vie associative. Ce dernier module a été couplé à la tenue d'une comptabilité simplifiée dans la conduite d'un microprojet. Tour à tour, les spécialistes de l'ANADER ont servi sans réserve leurs auditeurs.

Au terme de cette séance de formation, les auditeurs se sont rendus compte de leurs erreurs et ont promis mettre tout en œuvre pour les rattraper.

Le Sous-préfet de Grand-Lahou, César GOGO, qui a clos cet atelier a félicité l'OIPR pour cette initiative et a invité les riverains à s'engager véritablement aux côtés de ce conservateur pour relever le défi de la conservation durable du Parc national d'Azagny qui profitera in fine à la génération future.



Source: SERCOM DZS / OIPR



GESTION DES DECHETS MENAGERS ATOUR DU PARC NATIONAL DU BANCO : NATURE RESILIENCE CÔTE D'IVOIRE OFFRE 45 BACS A ORDURES AU SECTEUR BANCO ET A 3 VILLAGES RIVERAINS

Depuis octobre 2023, l'ONG Nature Résilience Côte d'Ivoire (NRCI) a décidé d'accompagner l'OIPR dans la gestion du Parc national du Banco. Une première phase de son intervention a permis d'organiser une journée portes ouvertes au Banco, de rénover des cartes de circuit touristique dans le parc, d'organiser des classes vertes dans le parc au profit des écoliers des villages riverains et de sensibiliser les riverains sur leur implication dans la conservation de ce joyau naturel plein cœur d'Abidjan. Des parents aux élèves, tout le monde a été touché. Surtout dans les villages d'Anonkoua-Kouté, d'Abobo Sagbé Céleste et d'Andokoi. La deuxième phase de cet accompagnement de l'OIPR a débuté le 4 septembre 2024 avec la remise de 45 bacs à ordures de 240 litres chacun à 3 villages riverains et au Secteur Banco.

La première escale de Nature Résilience Côte d'Ivoire (NRCI) dès la reprise de ses activités au Parc national du Banco a été à Anonkoua-Kouté. Dans la salle de réunion de ce village, les populations sont sorties nombreuses pour réserver un accueil chaleureux à l'ONG et à l'OIPR. Comme si elles le savaient, elles devaient recevoir des bacs à ordures pour la propreté de leur village. Après les échanges de civilités, 12 bacs ont été remis au représentant du chef du village, Monsieur Djompo Yves Augustin. Bien que visiblement heureux de ce don, Djompo Yves Augustin, notable, a transmis quelques doléances qu'il souhaiterait voir satisfaire pour arriver à gérer au mieux les ordures ménagères dans la cité. Il s'agit entre autres de l'acquisition de brouettes, de pelles, de balais et bien d'autres.

L'après-midi de ce 4 septembre a été consacrée au village d'Abobo Sagbé Céleste. Tous réunis autour du Chef OUATTARA Arouna, les chefs de quartiers d'Abobo Sagbé Céleste ont accueilli dans la ferveur l'OIPR et son partenaire Nature Résilience Côte d'Ivoire. Tout comme à Anonkoua-Kouté, après les échanges de civilités, 12 bacs ont également remis au village. Ici, la population souhaiterait voir les accès à leur quartier ouverts pour faciliter l'enlèvement des ordures pré collectées avec les bacs reçus ce jour.

Le donateur a dit avoir pris bonne note des doléances formulées.

Andokoi et le Secteur Banco ont eu leur présent ce jeudi 5 septembre 2024 respectivement à la place publique du village d'Andokoi et à l'espace écotouristique du Banco. Le village d'Andokoi a obtenu 12 bacs comme ses paires et le Secteur Banco en a reçu 9. Le Colonel YEO Kassoum, Chargé d'Etudes à la Direction de Zone Sud a réceptionné la part du Secteur qu'il a transmise au Chef Secteur, lieutenant-Colonel COULIBALY Foussemi.



Source: SERCOM DZS / OIPR



LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS SOLLICITÉS POUR S'INVESTIR DANS LA GESTION DES PARCS ET RÉSERVES

Grand Lahou, 13 août 2024 (AIP) – Le directeur de cabinet du ministère du Développement durable et de la Transition écologique, Kouadio Parfait, invite les partenaires techniques et financiers à s'investir dans la gestion des parcs et réserves de Côte d'Ivoire, afin de contribuer à préserver les aires protégées.

M. Kouadio a lancé son appel aux partenaires, samedi 10 août 2024, à l'occasion d'un séminaire organisé au parc national d'Azagny (Grand Lahou), en vue de la recherche des financements pour la préservation des aires protégées. Il a indiqué que les parcs nationaux sont passés de 14 à 18, mais qu'un grand nombre de ceux-ci ne bénéficient pas de financements.

« Nous appelons les partenaires technologiques et financiers à nous rejoindre comme le font la coopération financière allemande à travers la KfW et la coopération française à travers l'Agence française de développement (AFD) », a plaidé M. Kouadio. Il a soutenu que tous les réseaux des parcs et réserves de Côte d'Ivoire devraient bénéficier de financements pour une meilleure gestion.

Le directeur général (DG) de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), le Général Tondossama Adama, a relevé que les financements sont primordiaux dans la préservation des aires protégées, parce que cela permet de mettre en œuvre toutes les fonctions de gestion des parcs et réserves.

« Avec les moyens, nous arrivons à mener des activités pour savoir ce qui se trouve à l'intérieur de ces aires protégées, ce qui permet leur valorisation et de créer des activités conviviales entre l'OIPR et les populations qui vivent à la périphérie des parcs nationaux », a expliqué le DG de l'OIPR.

Le général Tondossama a salué les contributions de l'AFD et de la KfW qui aident à mettre en place des fonds de dotation pour une meilleure gestion de certaines aires protégées. « Notre objectif est d'avoir le maximum de financements, afin de couvrir toutes les aires protégées de Côte d'Ivoire », a-t-il souligné.

L'OIPR associe les riverains dans la gestion des parcs et réserves pour un meilleur suivi des aires protégées, dont ils sont les premiers bénéficiaires à travers la lutte contre le réchauffement climatique.

Source: AIP



PARC NATIONAL DE TAÏ- L'OIPR RAPPELLE LES LOIS AUX POPULATIONS

Dans le cadre du projet Chimpanzé de Tai, en anglais Taï Chimpanzee Project (TCP), et suite à l'interpellation de quatre travailleurs du Parc Taï ayant consommé de la viande de brousse le 7 août 2024, la préfecture a convoqué une réunion d'information, d'explication et de sensibilisation avec les populations de Taï, le vendredi 16 août 2024.

Cette réunion a été convoquée en urgence pour rappeler les textes de loi aux populations riveraines et urbaines du département de Taï, afin de veiller à ce qu'elles respectent les réglementations établies par l'État de Côte d'Ivoire et ses partenaires en charge de la gestion du Parc National de Taï. Au cours de cette réunion, plusieurs points ont été abordés, tels que la santé, l'employabilité des jeunes dans le parc et l'économie.

À l'issue de cette rencontre, une sensibilisation des autorités et des agents de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a été organisée pour éviter les incidents survenus avec les travailleurs du parc. Le secrétaire général de la préfecture de Taï, Lansana Méité, en a profité pour inviter les travailleurs du parc à remplir efficacement leurs missions de surveillance et de protection des animaux. Il a également exhorté la population de Taï à éviter le braconnage, soulignant que le parc de Taï est un bien précieux du patrimoine mondial de l'UNESCO et de la Côte d'Ivoire, attirant de nombreux touristes et étudiants pour des recherches scientifiques.

Avant le message d'interpellation et de sensibilisation du secrétaire général de la préfecture, Madame Vogt Koro, directrice du TCP, a rappelé les mesures-barrières pour la protection des animaux et des personnes avant d'entrer dans le parc de Taï. Ces mesures incluent le port des masques, le lavage des mains et la vaccination des agents pour éviter certaines maladies très contagieuses, telles que le coronavirus, l'Ébola et la variole des singes. Elle a également souligné que la direction de l'OIPR est particulièrement vigilante quant au respect de ces mesures préventives et que des sanctions pénales sont en cours pour les quatre travailleurs interpellés ayant consommé de la viande.

Source: *l'intelligentdabidjan*

